

# Les infos

Vendredi 24 Octobre 2008



## 2<sup>ème</sup> DÉMARQUE

La négociation des salaires s'est donc réellement engagée le 20 octobre. Philippe PERAIN, directeur des relations sociales a présenté une mesure générale « malgré le contexte » sous la forme d'une prime de 15% d'une mensualité, avec un plancher de 350 euros et un plafond de 1.000 euros. Avec une enveloppe globale d'environ 15,5 millions, l'augmentation moyenne des salaires ne serait que de 1%. Or, il faudrait plus du double rien que pour maintenir le pouvoir d'achat sur l'année 2008 ! En effet, la perte est déjà de 2,3% !... C'est pourquoi, avant même de parler de la forme de la mesure envisagée par la direction (% du salaire ou uniforme), la CGT en a jugé le niveau largement insuffisant. Par contre, la masse du variable a augmenté de 15% l'an dernier et de 17% l'année précédente... en 10 ans elle a quasiment été multipliée par 4, pour atteindre 75,5 millions !... sans compter les quelques 240 millions de bonus distribués en France. On glisse vers une politique salariale basée sur le variable et la performance individuelle au détriment de la négociation collective et des mesures générales. Pour la CGT, le montant de l'enveloppe globale doit être revu significativement à la hausse. Une série de rencontres bilatérales avec la DRH, Anne MARION BOUCHA-COURT, est prévue avant d'entamer la dernière réunion programmée le 19 novembre. Mais au final,

le calcul est vite fait, il faut une mesure de 2,3% pour garantir le maintien du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés... ce qui ne représente que 34,5 millions, le juste prix d'un accord salarial !

## CONVENABLE ET SYMPATHIQUE

Le directeur du réseau a donc précisé devant la commission de suivi 4D du 24 octobre que le gouvernement britannique avait donné le ton sur les bonnes mesures à prendre, celles permettant de répondre à la difficulté pour les banques à se refinancer sur le moyen long terme. Il a rappelé les dispositions prises par le gouvernement français, le fonds de 40 milliards réservé au renforcement des fonds propres qui a permis d'élever d'un demi-point le ratio tiers one des banques françaises, de 8,2 à 8,7 pour la Société Générale, soit un montant de 1,7 milliard. Il a souligné néanmoins que ce ratio n'avait pas besoin d'être aussi élevé pour les banques françaises, particulièrement par comparaison avec les Britanniques. « Avant la crise, notre ratio était à 7,2 et tout le monde trouvait ça normal ». Selon lui, notre économie est plus solide, le coût du risque est « extraordinairement faible ». Par exemple, ce coût pour les PPI de la SG est d'un point de base alors qu'il est de 20 à 30 points pour les banques anglaises. Ceci explique, a dit JF Sammarcelli, que « la Société Générale n'a jamais cessé de prêter », même aux pires moments de septembre et octobre, « ce qui n'était pas forcément le cas de nos confrères ». Sur l'activité des prêts, il a employé une formule choc : « Nous avons les moyens et la volonté ». Par contre il n'a pas nié que la SG en avait profité pour reconstituer ses marges, et donc distribuer un crédit plus cher, citant les PPI, dont la marge était négative de 10 à 20 points et qui ont maintenant une marge positive de 15 points. Pour finir sur le sujet, il a annoncé des prévisions favorables pour le 3<sup>ème</sup> trimestre, qui « sera convenable » avec un niveau d'ouvertures de comptes à vue net « assez sympathique ».



CGT Société Générale - SPB Société Générale  
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68  
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net  
Internet : [www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/](http://www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/)  
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT